

Déclaration liminaire CT du SPIP 78

Madame la directrice,

La fonction publique est aujourd'hui attaquée de toute part.

Sur le recrutement et le début des carrières par le plan de contractualisation massive de la fonction publique d'État prévu dans la loi de transformation de la fonction publique, loi scélérate votée pendant les congés d'été.

Sur la fin des carrières, par une volonté de destruction organisée de nos retraites, du système entier de la répartition au mode de calcul, ceci entraînant un déclassement global de toute la fonction publique.

Et c'est encore en catimini que le gouvernement s'attaque désormais à nos déroulements de carrière, en changeant les règles de mobilité des agents par un simple décret.

Toutes ces différentes réformes n'ont qu'un seul et même objectif, détruire le statut de la fonction publique, que ce gouvernement essaye de faire passer pour un frein au progrès alors qu'il garantit justement une autonomie et une indépendance de l'administration face à l'arbitraire politique.

Mais au delà du fond hautement critiquable de ces différentes régressions législatives et réglementaires c'est bien également sur la forme que notre administration a encore brillé par son mépris des personnels des SPIP. En effet, il semble que nous soyons quantité négligeable à leurs yeux.

Après avoir obtenu l'exclusion des corps de surveillance du profilage systématique et avoir fait semblant de négocier avec les organisations représentatives sur les futurs critères de mobilité pour les CPIP, la DAP déclarait porter une demande similaire pour notre corps. C'est donc avec surprise que notre organisation syndicale a appris en audience à Matignon qu'à aucun moment une demande d'exclusion n'a été portée en ce qui nous concerne que ce soit par le ministère ou l'administration pénitentiaire. Le mensonge étant désormais porté au rang de méthode de management !

Madame la directrice, vous êtes une cheffe de service au sein d'une administration publique. Vous avez en charge la bonne marche d'un service public déconcentré, et vous n'êtes aucunement notre employeur. Il est inacceptable à nos yeux que les différents chefs de service puissent désormais choisir desdits "collaborateurs" en l'absence de toute transparence et de tout critère objectif. Quand à cela s'ajouteront le RIFSEEP et la rémunération au mérite, les chefs de services se verront confier des prérogatives tout à fait exorbitantes sur les carrières de leurs agents. C'est encore une fois la porte ouverte au népotisme, au clientélisme et à l'arbitraire ainsi qu'une prime à la servilité !

En outre, les agents ne pourront désormais plus se projeter dans leur mutation, ne maîtrisant absolument plus les variables leur permettant d'appréhender leurs choix de carrières et leur avenir personnel et professionnel sereinement. Comble de l'infamie, à cela devraient s'ajouter une obligation de mobilité ainsi que des possibilités de blocage des agents sur les services !

La CGT IP tient à rappeler que les SPIP seront un élément essentiel de l'application de la loi de programmation justice et de son titre IV sur l'efficacité de la peine et de la sanction pénale. Qu'enfin à force de maltraiter ses agents, l'administration pénitentiaire et le ministère de la justice jouent un jeu dangereux.

La CGTIP 78, en cette période où le dialogue est impossible avec les plus hautes instances, se doit de ne participer à une mascarade locale de dialogue social et boycotte donc ce comité technique. Nous continuerons d'appeler à la mobilisation et à soutenir tous les collègues qui s'organisent car le seul rempart face au mépris de l'Administration sera une mobilisation forte et déterminée des agents !